

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du lundi 11 juillet 2022

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de
Présents : 8 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
Votants : 10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D25 : Plan de financement pour l'adressage et panneaux
Le 4 juillet 2022 de signalisations.

Présents : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la délibération 2020_D63 concernant la dénomination des voies communale.

Vu l'arrêté 2021_A42 portant dénomination et numérotation de voiries communale.

Vu la nécessité de mettre en place des panneaux de signalisations à certains endroits de la commune.

Vu les devis d'un montant total de 5071,18€ HT

Mme Le Maire propose au conseil municipal un plan de financement :

Conseil départemental 30% 1 521,35€

CACM 35% 1 774,91€

Autofinancement (commune) 35% 1 774,91€

Le conseil approuve à l'unanimité le plan de financement.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.